



penelope bacchus

Promoting Energy efficiency to Local Organisations
through dissemination Partnerships in Europe
Best Actions for Collaboration in Countries
for a High efficient Use of energy in Structural funds

- [Print](#) - [Close](#) -

Programme « 5 e » pour les collectivités respectueuses de l'énergie - Vorarlberg, Tyrol, Salzbourg - Austria

Le programme « 5 e » consiste en une approche intégrée visant à augmenter le rendement énergétique et à utiliser des énergies renouvelables dans les municipalités. Au sein d'un réseau de collectivités, un processus permanent est enclenché. Un dispositif d'audit et d'octroi d'un label propose des lignes directrices, récompense les réussites et identifie les futures normes à atteindre.

Cibles	Secteurs	Champs
<ul style="list-style-type: none"> - Autorités locales - Autorités régionales - Décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et gestion - Etiquetage - Education et formation

ANALYSE

INTRODUCTION

Le label énergétique « Programme 5 e pour les communautés respectueuses de l'énergie » a été conçu en 1998 et introduit avec succès dans les Etats confédérés autrichiens (Bundesländer) du Vorarlberg, du Tyrol et de Salzbourg ; ce label doit son inspiration au programme suisse de « label Cités de l'énergie ». Depuis son lancement, près de 30 collectivités se sont associées au programme.

Ce programme présente quatre grandes caractéristiques :

- le recensement dans un catalogue des différentes activités possibles
- l'introduction d'un dispositif d'audit et d'octroi du label
- la mise en place de structures permettant un travail professionnel de rendement énergétique
- la constitution d'un réseau pour l'échange d'expériences et une assistance extérieure.

LE CATALOGUE DES ACTIVITES POSSIBLES

Ce catalogue recense plus de 100 activités, mesures et instruments possibles pour les questions d'urbanisme et d'autorisations, d'immeubles communaux, de transport, d'information et de motivation, d'offre, de coopération et d'organisation. C'est un outil qui permet d'orienter les mesures déjà appliquées mais aussi de disposer d'une liste de contrôle pour les nouvelles actions envisagées. Il sert également de base au processus d'audit.

LE DISPOSITIF D'AUDIT ET D'OCTROI DU LABEL

Les collectivités s'engagent à réaliser régulièrement des audits internes et externes pour évaluer le déroulement du processus. L'audit externe, qui s'appuie sur le catalogue des activités possibles, aboutit à l'octroi d'un label de un à cinq « e » en fonction d'un rapport actions réalisées/actions possibles. Pour obtenir le premier « e », la collectivité doit avoir mis en œuvre un quart des mesures possibles – pour avoir les cinq « e », elle doit avoir introduit au moins 75 % des mesures possibles.

A l'été 2002, quatre collectivités avaient obtenu quatre « e », ce qui montre que le label « 5 e » suscite de fortes ambitions et que son obtention découle d'un processus à long terme s'appuyant sur une large palette d'interventions.

STRUCTURES DE TRAVAIL PROFESSIONNEL DE RENDEMENT ENERGETIQUE

L'une des cibles visées est d'introduire des structures qui permettent un travail professionnel et permanent de rendement énergétique. Cela implique des responsabilités clairement définies, la désignation d'une équipe « énergie » (rassemblant des représentants du monde politique, de l'administration, des professions commerciales et des ONG), un budget pour la mise en œuvre des mesures et des instruments, et le soutien des hauts responsables, doublé de leur engagement en faveur de ce processus.

RESEAU D'ECHANGES D'EXPERIENCES ET ASSISTANCE EXTERIEURE

Les collectivités participant au programme font partie d'un réseau qui se réunit régulièrement pour pouvoir partager les expériences, suivre des stages de formation, faire circuler des supports d'information et obtenir une assistance extérieure de la part des agences pour la maîtrise de l'énergie financées par les régions.



LOGO « 5 E »



ZONE DE CIRCULATION REDUITE A ST. JOHANN IM PONGAU

COUTS ET BENEFICES

A l'heure actuelle (été 2002), 31 collectivités autrichiennes appartenant à trois régions différentes participent à ce programme ; 25 d'entre elles accumulent un total de 47 « e », quatre ont reçu quatre « e » et trois ont déjà obtenu trois « e ». D'après une estimation, le label « 5 e » correspond à une cible de réduction de moitié des émissions de CO2.

Par rapport à d'autres dispositifs, le programme « 5 e » présente un certain nombre d'avantages :

- une approche intégrée, qui prend en compte tous les champs d'action de la collectivité en matière d'énergie
- la construction de structures et de réseaux pour un travail professionnel de rendement énergétique
- l'évaluation permanente et régulière de ce travail de rendement énergétique.

Les frais de participation au programme varient d'une région à l'autre, mais ils sont assez faibles (cela ne tient pas compte du coût d'application des mesures ni de la création de la structure locale)

Chacun des trois réseaux régionaux fonctionne avec un poste et demi. Les intervenants en question sont responsables du maillage, de la formation, de l'assistance aux équipes « énergie » et de l'octroi du label.

PARTENARIAT

Le programme a la particularité de passer par la constitution de partenariats locaux et régionaux.

L'équipe « énergie » est le partenaire institutionnel des parties prenantes au sein de la collectivité. Elle pilote et coordonne le processus local et est responsable de l'orientation et du déroulement des activités. Elle doit rassembler des représentants du monde politique, des pouvoirs publics, des entreprises, des ONG, etc.

Le réseau « 5 e » sert de vecteur de communication entre les communautés « 5 e » ; il est animé par les agences pour la maîtrise de l'énergie qui le soutiennent. Ce réseau se consacre aux échanges d'expérience, à la formation, aux ateliers, à l'assistance accordée au travail local de rendement énergétique et aux relations publiques.

RECOMMANDATIONS

Le programme « 5 e » relève d'une approche très ambitieuse visant à augmenter le rendement énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables à l'échelle locale, dans la sphère de responsabilité des collectivités. Il est sans doute moins adapté à des collectivités moyennes ou des actions à court terme, de même qu'il ne convient pas à des villes plus importantes.

Les collectivités « 5 e » doivent servir d'exemple. La diffusion des expériences réussies est donc primordiale pour obtenir des effets généralisés. Elles peuvent servir de modèle aux autres collectivités, en leur montrant les résultats obtenus et la manière d'y parvenir.

A l'heure actuelle, le programme s'efforce de prendre une ampleur européenne et de s'adapter à des municipalités plus importantes. L'une des initiatives les plus remarquables est celle du label communal (voir <http://www.communal-labels.org/>, disponible en anglais, allemand et polonais).

POUR EN SAVOIR PLUS

Name organisation [Energieinstitut Vorarlberg](#)

:

Phone number : + 43 - 5572 - 31202

E-mail : kaspar.energieinstitut@ccd.vol.at

Website : <http://www.energieinstitut.at/>

Name organisation [SIR - Salzburger Institut für Raumordnung & Wohnen](#)

:

Phone number : + 43 - 662 - 62 34 55

E-mail : helmut.strasser@salzburg.gv.at

Website : <http://www.sir.at/>

INFORMATIONS UTILES

List of Internet sites

[Energieinstitut Vorarlberg, Energie Tirol, SIR / http://www.e5-gemeinden.at/](http://www.e5-gemeinden.at/)

[Communal Labels Website / http://www.communal-labels.org/](http://www.communal-labels.org/)

CETTE FICHE A ETE REALISEE PAR

Organisation : [Energieverwertungsagentur, the Austrian Energy Agency \(E.V.A.\)](#) E-mail : eva@eva.ac.at Internet : <http://www.eva.ac.at/> Published : 24/7/2002

[back to top](#) ▲

Penelope Project Good Practice Database

© Energie-Cités 2001 - 2002 / [Webmaster](#)

